

Etude qualitative

Ecouter les familles pour mieux les comprendre

Unaf
Union Nationale
des Associations Familiales

n° 1

2009



EDITO

Modes de garde : vécu et attentes des parents et futurs parents

La question des modes de garde conserve actuellement toute son actualité, car le taux de natalité en France est particulièrement élevé et les parents doivent pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle.

L'UNAF a toujours prôné le **libre choix**, c'est à dire la possibilité pour les parents qui le souhaitent de cesser momentanément de travailler pour élever leur enfant, et pour ceux qui veulent continuer à travailler, la mise à disposition de modes de garde de qualité et sécurisants.

Face aux différents projets gouvernementaux concernant les modes de garde et au-delà des rapports et analyses statistiques, l'UNAF a souhaité aller à la rencontre des parents et futurs parents afin de les écouter attentivement pour mieux comprendre leurs attentes.

Une **étude qualitative approfondie**, entre juillet et septembre 2008, auprès de 58 parents a donc permis de suivre les **opinions, représentations et souhaits** des parents concernant les modes de garde, lors des différentes étapes qui entourent la naissance de leur enfant : lorsque la mère est enceinte de son premier enfant, en congé maternité, lorsqu'elle vient de reprendre son travail, puis de nouveau lorsqu'elle est enceinte de son deuxième enfant.

Cette étude permet de nuancer certaines **généralités sur les préférences des parents en termes de mode de garde**. La recherche d'un mode de garde apparaît en réalité comme un véritable **parcours du combattant**, particulièrement anxiogène pour les mères, qui souvent dénoncent le manque d'accompagnement dans cette recherche. **Quatre situations types différentes** se dégagent cependant, montrant que toutes les mères ne sont pas forcément dans la même situation et armées de la même manière pour mener ce « combat » jusqu'au bout.

Enfin apparaît de manière assez nette une préférence marquée au moment du choix pour la garde collective, jugée plus rassurante, tout au moins quand on ne connaît pas personnellement d'assistante maternelle, même si cette préférence va évoluer au cours du temps et que les parents vont finalement valoriser le mode d'accueil actuel de leur enfant, quel qu'il soit ...

François Fondard
Président de l'UNAF

Modes de garde : vécu et attentes des parents et futurs parents

Etude réalisée par Patricia Humann, Coordonnatrice du pôle Education - Petite Enfance, en collaboration avec Alain Feretti, administrateur de l'UNAF. (phumann@unaf.fr)

Les deux principaux objectifs de cette étude qualitative approfondie, réalisée auprès de **58 parents**, étaient :

1. De mieux comprendre quelles sont les attentes et préférences des parents concernant l'accueil de leur enfant. Certaines études (CEPREMAP^(a)) mettent en avant la crèche comme mode de garde préféré et d'autres (CREDOC^(b)), mettent en avant l'assistante maternelle comme solution de garde jugée la plus « satisfaisante », bien que la crèche soit jugée plus « bénéfique » pour l'enfant. A l'heure du droit opposable à la garde d'enfant et du développement des modes de garde, il nous semblait indispensable de mieux cerner les attentes des parents.

2. D'analyser de manière approfondie pourquoi certaines mères arrêtent temporairement de travailler pour s'occuper de leur enfant en déclarant ne pas avoir trouvé de solution de garde.

Sur les presque 600 000 parents (pour 98 %, il s'agit de mères) bénéficiant d'un congé parental d'éducation, 37 % déclarent ne pas avoir trouvé de système de garde pour leur enfant. Parallèlement, on constate que certaines assistantes maternelles sont au chômage partiel ou total. Est-ce uniquement parce que les assistantes maternelles n'habitent pas là où habitent les parents de jeunes enfants qui travaillent, ou que leurs horaires ne correspondent pas aux demandes des parents ?

L'étude, sous forme de 10 entretiens semi-directifs approfondis et de 6 réunions de groupe, s'est déroulée pour moitié auprès de parents habitants Paris et la région parisienne et pour moitié auprès de parents habitant autour de Dijon.

Recherche d'une solution d'accueil : les parents ont-ils vraiment le choix ?

La recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant est vécu par les mères¹ (surtout les primipares, surtout les habitantes de Paris - Région parisienne) comme un parcours du combattant particulièrement anxiogène (« Ça m'empêchait de dormir »), qui peut se résumer à : **une place en crèche, c'est idéal mais improbable, et une place chez une assistante maternelle, c'est inquiétant.**

« C'est vraiment ennuyeux, on n'est pas libre de ses choix. J'essayais de rester calme, il n'y avait que deux places pour les bébés à la crèche municipale. Ça a été une angoisse dès les premiers mois de la grossesse. C'est au petit bonheur la chance. J'ai été à la crèche près de mon bureau et il n'y a pas trop de places. Sinon il y a les assistantes maternelles mais celles que j'ai vues, ce n'était vraiment pas propre chez elles. »

Cette inquiétude *a priori* par rapport aux assistantes maternelles semble profondément ancrée dans l'inconscient collectif. Elle est en partie irrationnelle, entretenue par la rumeur. Elle est en tous les cas largement partagée.

La crèche est donc très largement plébiscitée au moment du choix

A Paris et région parisienne, il existe un espoir d'obtenir une place en crèche et les mères font souvent **tout ce qui est en leur pouvoir pour l'obtenir** : appels successifs de la mairie, plusieurs visites dans les crèches les plus proches, demandes de rendez-vous au maire, etc. Le sentiment majeur est que seule la ténacité a une chance de réussir, les parents ne sachant pas réellement quels sont les critères pour obtenir ou non une place.

Certains parents sont prêts à aller assez loin dans leur revendication.

« J'ai fait un scandale à la mairie. Elle a eu une place en deux jours. »

Les parents qui ne l'ont pas obtenue ressentent souvent un sentiment d'injustice, ... engendrant colère ou tristesse.

1. Les pères participent, souvent rassurent, mais ne sont pas « maîtres d'œuvre » de la recherche d'un mode d'accueil, notamment parce que cette recherche se fait pendant le congé maternité et qu'eux-mêmes n'ont pas le temps parce qu'ils travaillent.

(a) Eric MAURIN, Delphine ROY, « L'effet de l'obtention d'une place en crèche sur le retour à l'emploi des mères et leur perception du développement de leurs enfants », CEPREMAP, mai 2008, Docweb n° 0807.
(b) Julien DAMON, Patricia GOUTTE, Georges HATCHUEL, « Les opinions sur les modes de garde des jeunes enfants. Données CREDOC 2003 », *Le-sentiel*, Caisse nationale des allocations familiales, n°11, avril 2003.

RAPPEL

Les études qualitatives sont utilisées pour mieux comprendre en profondeur les opinions, représentations et comportements. C'est grâce au temps passé à écouter les personnes choisies avec soin comme étant réellement concernées par la problématique, et au mode d'interview (non directif) que certaines opinions peuvent être exprimées, sortant du discours « convenu » obtenu lors d'un questionnaire quantitatif fermé. Elles sont complémentaires des données chiffrées quantitatives qu'elles permettent d'éclairer et/ou de nuancer.

« Ah j'en ai pleuré, ah oui complètement. Oui, je trouvais ça très injuste. »

En province en milieu rural, l'absence de crèche fait que le seul choix envisageable est souvent l'assistante maternelle. Le problème peut alors être la rareté des places chez les assistantes maternelles qui oblige les familles à élargir leurs recherches aux environs.

Elles se sentent donc encore plus démunies qu'à Paris et ont l'impression qu'aucune structure institutionnelle ne peut les aider.

« Il y a plein de solutions mais les portes se ferment au fur et à mesure. Alors on fait comment ? »

La recherche d'un mode de garde est un combat

Quatre cas de figure ont pu être déterminés

Les « chanceuses »

(2 personnes sur 8 dans notre échantillon)

Il s'agit des femmes qui :

- Soit ont eux la chance d'obtenir une place en crèche.
- Soit ont une place chez l'assistante maternelle qui garde leur premier enfant (généralement scolarisé). Elles sont alors prêtes à payer en partie l'assistante maternelle avant même que l'enfant ne soit né, pour « garder sa place ».

Mais ce cas de figure est plutôt rare du fait des déménagements fréquents à cette période de la vie des couples.

- Soit trouvent une assistante maternelle « recommandée par une relation ».

« J'avais beaucoup de freins au départ mais celle-là, je l'ai connue par le biais d'une connaissance. Elle m'avait l'air bien, douce, attentive. »

Les « battantes »

Elles n'ont pas de place en crèche, elles ne connaissent pas particulièrement d'assistante maternelle. Elles vont donc rencontrer de nombreuses assistantes maternelles de la liste fournie par la PMI, sans se décourager.

« J'en ai vu 20. Pour certaines, j'hallucinais. Elles n'étaient pas propres, odeur de tabac, cuisine dégoutante. »

Elles se rassurent face au choix final parce qu'elles ont eu une **bonne « intuition », qui génère la confiance envers l'assistante maternelle rencontrée :**

« Si c'est propre, avec un bon cadre de vie, qu'on a **confiance, qu'on a le feeling.** »

Le choix de l'assistante maternelle repose en fait largement sur les mères.

Les mères sont souvent seules face à cette responsabilité : tout repose sur leur « **feeling** ».

Certaines le revendiquent, d'autres n'arrivent pas à l'assumer comme nous le verrons par la suite.

Les pères peuvent jouer un rôle important à ce moment là, de dédramatisation, pour aider au choix.

« Il connaît la personne. Il voit qu'elle est gentille. Il pense que cela ne peut que bien se passer. »

Un des critères primordial qui rassure au moment du choix, c'est l'**attitude de transparence de l'assistante maternelle, d'ouverture, prouvant qu'elle n'a rien à cacher.**

« Cela ne l'a pas dérangé que je vienne à l'improviste. »

Cette transparence peut permettre qu'une relation de **confiance (« lubrifiant » des relations sociales comme le dit Catherine BOUVE²)** entre la mère et l'assistante maternelle commence à se créer.

Les « système D »

Certains parents n'ont aucun choix. Par exemple : en milieu rural quand les assistantes maternelles ne sont plus libres.

Ou certains ne souhaitent pas que leur enfant soit gardé par une assistante maternelle.

La seule solution est alors de **jongler** entre le temps partiel, la garde par les grands-parents, les voisins...

C'est ce qu'elles ont appelé « **le système D** » :

« La maman d'une amie va me la garder. Je sais à qui je la confie. Elle va me dépanner. Mais elle ne peut pas le mercredi alors j'irai à la halte-garderie. Mais elle ferme à l'heure du déjeuner. Alors je vais devoir revenir du bureau pour le déjeuner. »

Certaines vont jusqu'à jongler dangereusement telle cette mère qui travaillait de nuit et gardait son enfant le jour et qui donc n'avait plus de moment pour dormir.

« J'étais à mi-temps 70h/mois, je travaillais la nuit, 7 nuits par mois, j'avais pas mal de repos. Mais quand je travaillais la nuit, avec la garde de Clémence dans la journée, j'étais épuisée physiquement et moralement. Surtout qu'en août j'ai dû faire des nuits supplémentaires, car il y avait moins de personnels. »

Le « système D » peut même être encouragé par les services de la mairie ou de la PMI, à cours de solutions.

Les « abandonnistes »

Ce sentiment d'inquiétude face au choix « assistante maternelle » qui s'ancre principalement dans le fait de devoir laisser son enfant **seul avec une personne que l'on ne connaît pas** « On referme la porte et on ne sait pas ce qui se passe », explique que certaines femmes abandonnent la recherche.

La réponse négative concernant une place en crèche fait qu'elles ne vont pas reprendre leur emploi, quitte à donner leur démission quand elle n'ont pas droit au congé parental.

« Parce que je n'avais pas de place en crèche. Je suis passée en commission. On n'était pas prioritaire. J'ai pas eu la possibilité de pouvoir reprendre mon travail en temps et en heure. C'était une grande liste d'attente, mon dossier a été complètement refusé, en disant : par manque de place, étant donné que je n'étais pas prioritaire de rien du tout. Alors, j'ai pensé à la nourrice. Mais justement : j'ai pensé mais ça n'a pas abouti. Parce que je ne voulais pas. Ca m'embêtait énormément de laisser mon enfant à une nourrice. Parce que : pas confiance, parce que, le fait que ça ne soit pas entouré de tout un cercle de personnes formées, je ne sais pas, il y a peut-être moins d'œil sur elle, pour s'occuper de mon fils, c'est le gros gros manque de confiance. J'ai préféré carrément poser ma démission et puis chercher dans 3 ans, que de le laisser. »

Plusieurs facteurs expliquent ce découragement face au « combat » pour la recherche d'un mode d'accueil rassurant.

Les femmes rencontrées cumulent souvent :

- un emploi peu rémunérateur (mais pas forcément dénigré) et aux horaires décalés ou irréguliers,
- un sentiment de solitude (elles ont déménagé dans des régions où leurs parents ne sont pas présents, où elles ne

2. Catherine BOUVE, « Le choix d'une assistante maternelle : de la rumeur à la confiance », *Enfance et Psy*, « L'enfant de parents en souffrance psychique », n° 37, avril 2007, pp. 127-132.

connaissent personne, ou encore elles ont peu de famille),

- et surtout une fusion avec leur bébé particulièrement importante et une « angoisse de séparation » :

« Même à ma sœur, je n'arrive pas à le laisser »...

qui peut trouver sa source dans l'histoire de vie de ces personnes.

Il est cependant important de noter que ces femmes avaient au départ **envie et besoin de continuer à travailler**.

« Je perdais mon travail, je perdais quelque chose qu'au final j'avais galéré pour l'avoir, j'ai fait une formation, je me suis battue pour avoir ce diplôme. C'est le premier diplôme qui me permettait en plus de rentrer dans quelque chose qui me valorisait pour moi, parce que travailler auprès de la personne âgée, c'est un travail très valorisant, difficile mais très valorisant. »

En outre, elles auraient pu laisser leur enfant **dans une crèche**. La crèche n'aurait pas empêché la difficile séparation, mais elle aurait été compensée par le fait qu'elle est perçue comme particulièrement **bénéfique pour l'enfant** (éveil, socialisation).

Plus tard, du fait d'une grande proximité de la mère et de l'enfant, l'entrée à l'école maternelle pourra être perçue comme difficile. Quand les parents ont un second enfant, la solution « halte-garderie » pourra alors être perçue comme bénéfique pour une socialisation avant l'entrée à la maternelle.

Les freins a priori concernant la garde par une assistante maternelle sont ancrés dans un imaginaire collectif négatif

Les freins concernant la garde par une assistante maternelle, une « nounou » comme disent les parents, proviennent de plusieurs facteurs :

La peur, par principe, de laisser son enfant à « une étrangère », avec un entourage inconnu.

Mais aussi une figure « inquiétante » de l'assistante maternelle qui persiste dans l'inconscient collectif. Le terme « nounou » que les mères utilisent, diminutif de « nourrice », n'est pas neutre et rappelle la « mise en nourrice » à la campagne, à une époque où la mortalité infantile était importante et où les mères ne contrôlaient pas ce qui se passait chez ces nourrices.

Les craintes collectives vis-à-vis des assistantes maternelles sont alimentées par :

- Des « on-dit ».

« On entend beaucoup de choses. Les femmes qui ont des enfants petits changent de nounou plusieurs fois par an. Il y en a une qui laissait les enfants pour promener son chien. »

- Et la **médiatisation des cas de maltraitance**.

L'image des assistantes maternelles en général (surtout à Paris et Région parisienne, mais pas uniquement), enfin ce que les parents en voient quand ils ne les connaissent pas, est souvent négative.

« Les nounous ne sont pas bien dans ma ville, elles ont des comportements que je n'aime pas. »

Elles sont perçues :

- comme n'ayant pas forcément « la vocation »,

- comme ayant souvent choisi ce métier pour des raisons de confort (rester à la maison) et des motifs financiers,

- comme peu souples, exigeantes,

- comme peu formées, pas contrôlées...

« Y a de l'argent à faire en restant à la maison ».

« Elles n'ont pas la fibre. »

La pénurie de mode d'accueil fait que « le pouvoir » est perçu comme étant **entre les mains des assistantes maternelles**, les parents n'ayant plus qu'à se plier à leurs exigences (notamment les dates de vacances).

« Il y a de l'abus à cause de la pénurie. »

« Été, printemps, automne, elle sort pas. Elle nous dit, c'est comme ça. »

De surcroît, les mères imaginent que les quelques assistantes maternelles qui sont « bonnes » sont déjà prises. La liste d'assistantes maternelles libres fournie par la PMI ne concernerait donc que les « mauvaises » assistantes maternelles.

L'agrément n'est pas perçu comme une garantie.

Il ne semble porter que sur des éléments matériels (taille du logement, propreté...),

certes importants, mais non essentiels car surtout devraient compter **l'amour des enfants, la vocation et les compétences « petite enfance »**.

La formation est perçue comme très insuffisante. Le contrôle est perçu comme inexistant puisque les assistantes maternelles sont toujours prévenues de la visite de la puéricultrice de la PMI.

L'accueil par une assistante maternelle est perçu a priori comme très cher.

Les parents ne savent pas, **avant d'en avoir eu l'expérience**, à combien leur reviendra exactement la garde de leur enfant par une assistante maternelle.

Ils ignorent souvent l'existence du complément de mode de garde et ne semblent prendre en compte que le prix affiché par l'assistante maternelle.

L'image négative des assistantes maternelles peut par ailleurs s'appuyer sur des **expériences négatives réelles** : certains parents interrogés ont dû changer d'assistante maternelle.

Les reproches faits ne sont pas toujours anodins : les parents changent d'assistante maternelle principalement quand celle-ci semble **ne pas aimer leur enfant** (du constat de critiques incessantes envers l'enfant taxé de « difficile », voire « anormal », au soupçon d'une véritable « maltraitance »).

Parfois, enfin, les professionnels (PMI) qui conseillent les parents ne les rassurent pas non plus. **Le discours officiel est perçu comme ambivalent.**

Le vécu de la garde de l'enfant par une assistante maternelle engendre un renversement complet de discours

EN RÉALITÉ :

Dans la majorité des cas, l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle va cependant très bien se passer.

La **relation personnelle** qui va se nouer entre les parents et l'assistante maternelle finalement choisie va « sauver » l'image qu'on en avait.

L'assistante maternelle est alors perçue comme « **exceptionnelle** » et le discours pour la qualifier peut devenir particulièrement grandiloquent : c'est « **la perle rare** », **qui, elle, est souple, active, éveille les enfants...**

« Je suis bien tombée. Très bien, personne adorable. Disponible. On a fait un contrat. C'est comme une crèche chez eux. Tout est fait pour les enfants. Elle est cool pour les horaires. Ma fille est super heureuse ».

« J'ai trouvé la perle rare. Très satisfait, une assistante maternelle exceptionnelle, une fille très sociable, très pro, très attentionnée, une patience incroyable. »

Le signe que tout va bien est que l'enfant est **heureux** d'aller chez elle.

L'assistante maternelle est alors perçue comme une **deuxième mère**, cette relation maternante (parfois perçue comme un peu trop « exclusive » et étouffante) étant particulièrement appréciée des parents **quand l'enfant est petit**.

Notons ici encore que ce terme de « nounou / nourrice » renvoie à l'image de l'allaitement, de la fonction « nourricière » de la mère. L'image de l'assistante maternelle est donc toujours très liée à celle de la mère (bonne ou mauvaise).

La solution perçue comme idéale, quand il grandit, est de coupler la garde par une assistante maternelle à une halte-garderie ponctuelle.

Les Relais Assistants Maternelles sont aussi particulièrement appréciés : l'enfant connaît des moments « en collectivité », l'assistante maternelle est soutenue.

La crèche collective est perçue a priori comme toujours parfaite

Les parents perçoivent les crèches comme employant des vrais professionnels de la petite enfance, motivés et formés, qui savent garder la bonne distance (ni trop maternants ni trop froids).

« C'est une équipe : c'est plus rassurant, on a plusieurs personnes qui ont fait ça par vocation. Donc c'est mieux, il y a un directeur, des auxiliaires de puériculture. Les structures sont adaptées pour ça. »

La crèche est perçue comme épanouissante pour l'enfant, rassurante pour les parents.

Les inconvénients tels que le bruit, le risque de maladie sont à peine évoqués.

Pour les parents qui l'ont expérimentée... : les quelques critiques n'arrivent pas à diminuer la perception que la crèche est **le meilleur mode de garde possible pour l'enfant**.

Les critiques portent principalement sur la fermeté des principes éducatifs du personnel de crèche ou du règlement intérieur, qui peut tendre à la « rigidité ». Ou sur certaines personnes perçues comme peu motivées... mais l'accueil collectif rassure.

Les autres modes de garde sont méconnus

Il existe une certaine variété dans l'offre d'accueil de l'enfant, mais les parents ne les connaissent pas toujours.

Les crèches parentales sont peu connues et engendrent certaines méfiances du fait de la présence des parents « non spécialistes » pour garder les enfants.

Le principe **des crèches d'entreprise** est particulièrement apprécié : une solution perçue *a priori* comme quasi idéale, notamment pour mieux gérer la séparation, car il semble possible de voir son enfant pendant des moments de pause.

Mais le transport peut être perçu comme un problème pour certains, à Paris.

Les entreprises de crèches sont peu connues et les parents les associent aux crèches d'entreprise.

Les *a priori* sont plutôt positifs. Seule une personne ayant eu l'expérience de ce mode de garde souligne la nécessité de défendre son point de vue de parent (« créer un collectif de parents »), la qualité de l'accueil... face au « lucratif ».

La garde partagée à domicile est perçue comme compliquée à mettre en œuvre, car il faut s'accorder avec l'autre famille, et chère.

Les avantages pour les nourrissons qui restent ainsi dans leur cadre, la praticité pour les parents... ne sont pas perçus d'emblée. Et certains parents ont des réticences à

faire entrer quelqu'un qu'ils ne connaissent pas dans leur domicile.

La possibilité de s'occuper de son enfant après la naissance est appréciée mais là encore le sentiment des mères n'est pas celui d'une vraie liberté de choix

Le **congé maternité** est perçu comme **beaucoup trop court**, « inhumain ».

« C'est bien trop court les trois mois, on doit le laisser alors qu'il tient à peine sa tête. »

En plus, il est en contradiction par rapport aux **recommandations concernant l'allaitement** (les deux demi-heures accordées pour l'allaitement sont perçues comme inadéquates).

Les mères déclarent donc tout faire pour allonger ce congé : vacances, RIT, congés maladies pour dépression post-natale « de complaisance ».

Le **congé parental** est perçu comme appréciable mais n'offrant pas un véritable choix du fait du faible montant de l'indemnité. La possibilité de bénéficier d'un temps partiel est très appréciée par les mères.

Les parents attendent à la fois un accompagnement, des solutions concrètes et une qualité accrue de certains modes de garde

Les parents souhaiteraient être accompagnés pour trouver une solution de garde de leur enfant :

- Un conseil sur les différentes solutions car ils ne les connaissent pas.
- Un accompagnement personnalisé dans la recherche d'un mode de garde.

Ils sont en attente d'un discours officiel sur l'accueil de la petite enfance. **Trop de points leur semblent obscurs, pas clairs, ce qui laisse une large place à la rumeur.**

Ils sont en attente d'informations officielles sur l'obtention d'une place en crèche : comment procéder, quels sont les critères de choix des commissions, quel est le coût ?

L'attente porte également sur l'accueil par une assistante maternelle : quels sont les critères concernant l'agrément, quel est le contrôle, le suivi effectué par la PMI, quel est le coût ...

Le site <http://www.mon-enfant.fr> de la CAF montré aux parents a été particulièrement apprécié. La caution de la CAF peut rassurer concernant le sérieux des assistantes maternelles dont figurent le nom et l'adresse. Il leur manque cependant une possibilité de communiquer avec d'autres parents.

Les parents attendent au final la mise en place d'un véritable « service public de la petite enfance », c'est-à-dire qu'il y ait **une solution de garde garantie pour chaque enfant qui naît** (quand les parents souhaitent continuer à travailler) : **un droit à la garde d'enfant.**

« Ce qui serait bien, c'est qu'on n'ait pas à stresser qu'on sache avant la naissance où il ira à 3 mois : la place, la personne attirée. »

Pour certains parents cependant : il devrait s'agir simplement d'une suggestion... et non d'une solution rendue obligatoire pour les parents. **La liberté du choix doit être maintenue.**

Les parents souhaitent une professionnalisation et une meilleure sécurisation de la garde par les assistantes maternelles :

- qu'elles aient une formation type CAP petite-enfance³,

- qu'il y ait un vrai contrôle de la part de la PMI, ou par des « psy » :

« Il faudrait compléter l'agrément par des entretiens psychologiques »,

- que les RAM soient rendus obligatoires,
- qu'elles soient mieux encadrées (la solution crèche familiale apparaissant comme idéale).

Les réactions face aux principales propositions du rapport Tabarot sont plutôt positives

Le congé parental de 1 an rémunéré à 67 %

Même si **cette proposition** séduit clairement un bon nombre de parents interviewés :

« Un an rémunéré 67 % du salaire ? Je prends, je signe tout de suite ! »

Certaines auraient préféré un congé plus court (6 mois) mais rémunéré à 100 % du salaire précédent. Et d'autres veulent continuer à pouvoir bénéficier du congé de 3 ans.

La possibilité de temps partiel est par ailleurs très valorisée par les mères qui en bénéficient actuellement (CSP plus élevées).

La possibilité de partager le congé parental avec le père est perçue de manière très positive, à la fois pour lui et pour la mère. Mais les pères interrogés dans cette étude ne semblent d'accord pour prendre un congé parental que quand leurs revenus professionnels sont proches ou inférieurs à ceux de leur femme, ce qui est logique⁴.

Et les réticences de certains sont encore fortes :

« Je ne peux pas le faire et je n'ai pas envie ! »

Les regroupements d'assistantes maternelles

Les parents sont favorables au principe d'un regroupement possible dans un même local (appartement, maison) de plusieurs assistantes maternelles.

Pour eux, ce mode de garde se rapproche de la crèche et leurs craintes concernant l'isolement de l'enfant « seul avec une inconnue » disparaissent.

L'enfant sera socialisé, les assistantes maternelles se surveilleront mutuellement. Elles seront plus disponibles pour les enfants que dans leur domicile.

Le fait que le local soit loué par la mairie suppose par ailleurs une certaine surveillance de sa part (comme pour les RAM), ce qui rassure.

Le concept de « jardins d'éveil »

Le concept est perçu comme intéressant en soi, pour une socialisation des enfants avant l'entrée en maternelle

Mais ce mode d'accueil est plébiscité surtout par les mères qui ne travaillent pas.

Pour celles qui travaillent, c'est au moment de la reprise du travail que se pose le problème du mode d'accueil de l'enfant, et non à 2 ans.

Un mode d'accueil satisfaisant est tellement difficile à trouver qu'il n'est pas question d'en changer juste pour un an avant la maternelle à 3 ans (ni pour les parents, ni pour les enfants).

Le jardin d'éveil n'est donc bien perçu que s'il se trouve dans l'école maternelle et en lien avec elle. L'enfant et les parents n'auront ainsi pas l'impression d'un changement.

Le fait de prévoir une personne pour 12 enfants est perçu comme trop juste. Les parents imaginent davantage 1 adulte pour 8 à 10 enfants.

3. Il est intéressant de retrouver ces mêmes constats et attentes dans une étude qualitative publiée par la DRESS, réalisée par le CREDOC auprès des assistantes maternelles elles-mêmes (Elodie DAVID-ALBEROLA, « Le métier d'assistante maternelle », *Etudes et Résultats*, DRESS, n° 636, mai 2008). « L'étude des parcours de vie montre une orientation vers ce métier par défaut... Elles formulent un discours critique sur la formation actuellement proposée... Il faut rassurer les parents par la mise en œuvre d'une vraie formation reconnue par tous ».

4. Cette situation doit être relativement rare, car « en France, l'écart moyen de salaires entre hommes et femmes approche les 40 % si l'on intègre les emplois à temps partiel ». Observatoire des inégalités, http://www.inegalites.fr/spip.php?article301&id_mot=104.



Conclusion

Dire que les attentes des parents en termes de modes de garde sont très diversifiées nous semble partiellement inexact. Il semble davantage que de nombreux parents préféreraient la crèche collective *a priori* au moment du choix (quand les femmes sont enceintes ou en congé maternité). Ils se tournent vers l'assistante maternelle faute de place en crèche⁵.

La garde par une assistante maternelle est souvent perçue *a priori* comme peu rassurante (surtout par les primipares et en Ile de France). Cependant, après de multiples recherches et parfois expériences, les parents finissent par trouver « la perle rare » et le discours est alors très positif concernant l'assistante maternelle qui garde leur enfant, à la fois discours de réassurance et discours teinté d'« affectivité », liée à la relation de proximité qui se crée avec toute personne qui aime son enfant.

Pour décrire les préférences des parents, il serait donc peut-être plus exact de dire que tout dépend de la période à laquelle on les interroge :

- Si c'est avant le choix d'un mode d'accueil, l'accueil collectif est généralement plébiscité.
- Si c'est après le choix d'un mode d'accueil, ils se déclarent satisfaits de la solution qu'ils ont trouvée aujourd'hui (parfois non sans mal) : **ceux dont l'enfant est gardé en crèche préfèrent la crèche et ceux dont l'enfant est gardé par une assistante maternelle préfèrent l'assistante maternelle (en tous les cas la leur).**

En France, il y a plus de deux fois plus d'enfants gardés par une assistante maternelle que d'enfants gardés en crèche (8,7 % des enfants de 3 mois à 3 ans (2005) sont gardés en crèche et 18,5 % des enfants sont gardés par une assistante maternelle⁶). Cela peut expliquer les différences entre les études concernant les préférences des parents entre accueil individuel et accueil collectif.

De même, dire que certaines mères arrêtent de travailler parce qu'elles n'ont pas trouvé de solution de garde pourrait être nuancé. Il nous semble davantage que ces femmes n'ont pas obtenu de place en crèche et n'ont pas souhaité que leur enfant soit accueilli par une assistante maternelle qu'elles ne connaissaient pas, car ce mode de garde les inquiétait.

Au final, tout ce qui favorise, d'une part, **formation et contrôle des assistantes maternelles** et, d'autre part, **garde à plusieurs (plusieurs adultes + plusieurs enfants)** est donc attendu par les parents.

Le congé maternité est perçu aujourd'hui comme particulièrement peu « humain », surtout au regard des injonctions face à un allaitement de 7 mois.

Les mères sont par ailleurs en attente d'un vrai congé parental qui offre une vraie alternative (c'est-à-dire une rémunération importante), à l'égal de ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe du Nord.

Les parents soulignent par ailleurs qu'ils auraient **besoin d'aide, de soutien dans la recherche d'un mode de garde pleinement rassurant, cette période étant particulièrement anxiogène, l'idéal étant qu'une place soit garantie pour chaque enfant qui naît (mais non obligatoire).**

Pour cela, il conviendrait à la fois de :

- Mieux informer sur les différentes solutions : le développement du site mon-enfant.fr est à ce titre particulièrement positif.
- Mieux « sécuriser » les modes de garde individuels (formation, suivi, incitation à la fréquentation des RAM...).
- Revaloriser l'image de l'accueil par les assistantes maternelles pour « dédramatiser » (de l'information positive face à la médiatisation des drames), et rassurer les parents qui bien souvent n'ont que ce choix.
- Développer les modes de garde collectifs.

5. Le rapport « Diversité des modes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les mères de très jeunes enfants » de Corinne Peraudin et Muriel Pucci, du Centre d'études de l'emploi, a étudié plus précisément l'enquête Mode d'accueil et de garde des jeunes enfants réalisé en 2002 par la DRESS et indique ainsi, p. 17, que la garde par les assistantes maternelles (agrées ou non) sont des choix qui apparaissent particulièrement contraints (par l'absence d'alternative) : 26 % des raisons principales évoquées pour ce mode de garde et 40 % des raisons est l'absence d'autre alternative. http://www.cee-recherche.fr/fr/doctrav/conciliation_vie_professionnelle_familiale_meres_doc94.pdf

6. Estimations de la mission de révision générale des politiques publiques – politiques familiales à partir de données DRESS (rapport Tabarot)

Méthode

La méthode a été une méthode exclusivement qualitative permettant d'explorer en profondeur le vécu, les perceptions et les attentes des parents bi-actifs ayant besoin d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Nous avons rencontré des parents lors des différentes phases de recherche et de vécu d'un mode d'accueil.

Par ailleurs, nous avons interviewé des mères déclarant ne pas avoir recommencé à travailler car elles n'avaient pas trouvé de solution d'accueil pour leur enfant.

La méthode des réunions de groupe projectifs nous a paru particulièrement adaptée pour bien comprendre les représentations face au mode d'accueil des enfants. Grâce à la dynamique de groupe et à la richesse des échanges, ce type de méthode permettra d'explorer en profondeur le vécu et l'imaginaire collectif face à la problématique.

Concernant la cible des mères ayant cessé leur activité professionnelle car elles n'avaient pas trouvé de mode d'accueil satisfaisant, des entretiens individuels nous ont semblé plus intéressants à mener car ils permettaient de mieux comprendre la démarche individuelle de ces personnes et leurs motivations profondes.

Nous avons par ailleurs veillé à faire varier les CSP (catégories socio-professionnelles) des personnes interviewées et les lieux d'habitations.

Nous avons réalisé 3 groupes et 5 entretiens à Paris (habitants à Paris et région parisienne)
et 3 groupes et 5 entretiens en province (habitants autour de Dijon)

Paris et région parisienne

Groupe 1 : futurs parents

6 femmes enceintes, travaillant et souhaitant recommencer à travailler.

2 hommes attendant un premier enfant, dont la femme travaille, et souhaitant s'impliquer dans le choix du mode d'accueil de leur futur enfant.

CSP variés.

Groupe 2 : parents « récents »

6 mères et 2 pères venant d'avoir un enfant. Encore en congé maternité (enfant autour de 3 mois). Souhaitant retravailler.

2 ayant une place en crèche, 2 chez une assistante maternelle, 2 autres solutions (aide à domicile, grands-parents), 2 ne sachant pas encore quelle va être la solution de garde.

CSP variés.

Groupe 3 : parents en activité

6 mères et 2 pères venant d'avoir un enfant (bébé de moins de deux ans).

Les mères ayant recommencé à travailler et pour les pères, leur femme ayant recommencé à travailler (6 mères / 2 pères).

CSP variés.

Modes de garde variés : crèche, assistante maternelle.

5 interviews de mères au foyer :

5 mères ayant un enfant de moins de 3 ans et n'ayant pas repris le travail et déclarant n'avoir pas repris un travail notamment par impossibilité à trouver un mode d'accueil.

CSP variés.

Milieu rural en Côte d'Or et proximité de Dijon

Groupe 4 : futurs parents

6 femmes enceintes, travaillant et souhaitant recommencer à travailler.

2 hommes attendant un premier enfant, dont la femme travaille, et souhaitant s'impliquer dans le choix du mode d'accueil de leur futur enfant.

CSP variés.

Groupe 5 : parents « récents »

6 mères et 2 pères venant d'avoir un enfant. Encore en congé maternité (enfant autour de 3 mois). Souhaitant retravailler.

2 ayant une place en crèche, 2 chez une assistante maternelle, 2 autres solutions (aide à domicile, grands-parents), 2 ne sachant pas encore quelle va être la solution de garde.

CSP variés.

Groupe 6 : parents en activité

6 mères et 2 pères venant d'avoir un enfant (bébé de moins de deux ans).

Les mères ayant recommencé à travailler et pour les pères, leur femme ayant recommencé à travailler (6 mères / 2 pères).

CSP variés.

Modes de garde variés : crèche, assistante maternelle.

5 interviews de mères au foyer :

6 mères ayant un enfant de moins de 3 ans et n'ayant pas repris le travail et déclarant n'avoir pas repris un travail notamment par impossibilité à trouver un mode d'accueil.

CSP variés.



Union Nationale des Associations Familiales

28 place saint Georges - 75009 Paris

Tél : 01 49 95 36 00 - Fax : 01 40 16 12 76

Site : unaf.fr